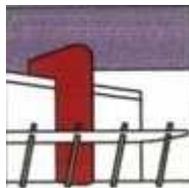


# Combattre les Inégalités



## NEGOCIATIONS EN FORMAT G7

Les Mini Sommets simulés en mai-juin 2019  
par le LYCEE MAURICE RAVEL 64500 Saint-Jean-de-Luz  
<http://nbepius.franceserv.eu>



Sept propositions pour protéger la Biodiversité  
et

**Sept propositions pour combattre les Inégalités entre Filles et Garçons**

**réponse au concours :**

**EGALITE DANS L'EDUCATION**

**lancé par le Ministère de l'Education Nationale**

Combattre les Inégalités



# NEGOCIATIONS EN FORMAT G7

**PARTICIPATION AU CONCOURS :  
EGALITE DANS L'EDUCATION**



académie  
Bordeaux



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

## TABLE DES MATIERES

Présentation des participants	page 3
Modus operandi	page 4
Les 7 propositions du mini-sommet de Dobrich	page 5
Les 7 propositions du mini-sommet de Saint-Jean-de-Luz	page 6

# **PARTICIPANTS AUX NEGOCIATIONS SIMULEES ET AUTEURS DES PROPOSITIONS**

LES ELEVES DE PREMIERE L et ES2 suivants :

BLOUET / DECLERCQ / DEMAN / ELIZALDE-ARTOLA / EMMANUEL /  
ETEVE / FARGALLO / GARCIA / GARDON / GRIMOIRE / GUILLET /  
KRITIKOS-ARAMBURU / LAHON / LAPASSOUSE / LEON-BOHORQUEZ /  
MBANG NANG / OCHIN / PAIVA-FERNANDES / RAY / ROSINA-FERNANDEZ  
SINISCALCHI / SEYRAC M. / SEYRAC N. et leur professeur VANDERPLANCKE

## **AUTRES INTERVENANTS**

Impliqués dans le cadre d'un Projet Européen de partenariat stratégique  
E+A (Noah) dont M Vanderplancke est le coordinateur international  
*Erasmus+ Guest Stars involved in "Biodiversity Talks" made during the C3  
transnational exchange:*

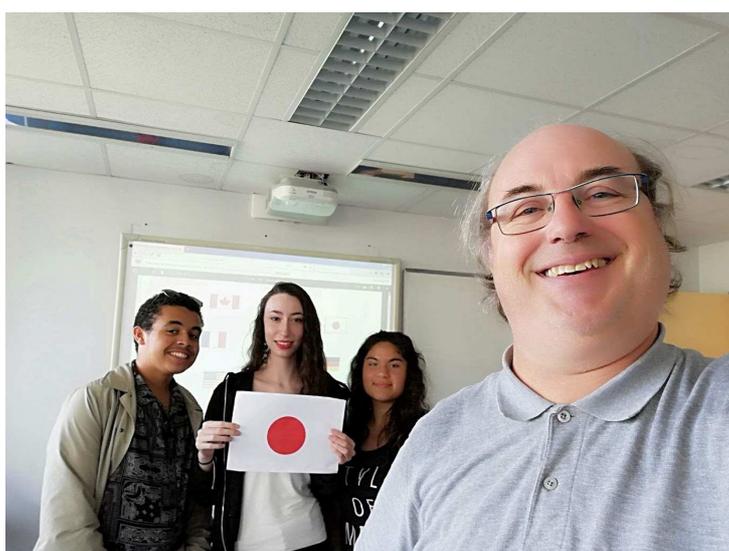
Students: MUREȘAN / TURBUȚAN / VANEA from Colegiul Economic "Iulian Pop"  
(Cluj-Napoca, Romania) with CAMPO / JIMENEZ / MANTECA (Première OIB)  
and GRIMOIRE / RAY / SEYRAC N.

Teachers: Mr Prof Vanderplancke ; Mrs Prof Chantal Dalzin / Monica Giurgiuman /  
Ramona Zetea

## **AVEC LE SOUTIEN**

de la Vie Scolaire du Lycée (CPE : Mme Perrier) et notamment  
l'aide apportée au montage du film d'illustration par Steven MARINI (AED)

---



## MODUS OPERANDI

### DEUX MINI-SOMMETS ONT ETE ORGANISES

Le premier, le 15 mai, centré sur la protection de la Biodiversité, a été simulé en marge d'un échange d'élèves de court-terme réalisé à Dobrich (Bulgarie) et avait été préparé en amont dans le cadre de la réflexion organisée autour du partenariat « Erasmusplusanimals ». L'autre, portant sur la lutte contre les inégalités scolaires entre filles et garçons, s'est réuni au Lycée Ravel le 4 juin, après une présentation des consignes et des enjeux faite en classe le 20 mai et la tenue de divers ateliers, ponctuée par une séance de bilan et écriture le 6 juin.

### SEPT COMMISSIONS ONT ETE FORMEES

Les consignes données aux élèves prévoyaient, à chaque fois, la constitution de sept équipes s'emparant d'une thématique et incarnant l'une des nations représentées, avec pour ambition de négocier *in fine* l'adoption, par l'ensemble des représentants inclus dans le mini Sommet, de sept propositions acceptées par tous et présentées comme de articles d'une déclaration commune. Le travail présentait donc un double aspect ; recherche préliminaire et débat débouchant sur la rédaction de propositions, jeu de rôle dans la négociation et le tournage de miniclips.

### DEUX LANGUES DE TRAVAIL ONT ETE UTILISEES

L'Anglais a été le support du mini sommet de Dobrich, au cours duquel les lycéen(nes) présents (Français ou Roumains) et leurs enseignant(e)s ont choisi de jouer le rôle des sept états membres du G7 mais aussi celui des îles Fidji, l'un des états invités au mini sommet sur la Biodiversité réellement organisé par la présidence française le à Nantes, et dont le modèle nous avait inspiré. Les négociations au format G7 simulé par les élèves du Lycée Ravel en Juin ont été réalisées en Français, les sept commissions revendiquant symboliquement le drapeau des sept états « membres du club » et le professeur incarnant le représentant de l'Union Européenne.

### JEU

Les élèves ont imaginé et parfois interprété des situations où certaines propositions étaient rejetées par l'un des gouvernements, d'autres où les représentants d'un état soutenaient au contraire une initiative portée par un autre pays. Le compte-rendu des commissions et l'adoption de propositions a été faite directement, en réunion plénière. Par souci de simplification il n' y a pas eu de commissions « transnationales » simulées et les élèves sont autorisés à considérer comme « adoptées » par le G7 des propositions sans doute hors de portée dans le monde réel tel qu'il est.

### CONCOURS

Une fois l'objet du concours proposé par le Ministère de l'Education Nationale précisé, et alors que le sommet sur la Biodiversité avait déjà eu lieu, le professeur a lancé la réflexion des élèves puis leur a fait connaître la déclaration de Charlevoix et a proposé aux Lycéens d'articuler leurs propositions avec celles du G7 réuni au Canada en 2018.

## **LES SEPT PROPOSITIONS DU MINI G7 DE DOBRICH**

### **(un « galop d'essai » avant le sommet sur l'Egalité dans l'Education)**

S'agissant de protéger la Biodiversité, les pays représentés lors de ces négociations, considérant que l'inégalité des moyens d'accéder aux ressources naturelles et de faire face aux menaces pesant sur la Biodiversité, est l'un des facteurs contribuant le plus aux écarts de développement ont émis sept recommandations. Ils invitent fermement la communauté internationale à prendre acte de l'urgence climatique et à se saisir des problématiques liées au mal développement et à l'épuisement des ressources globales et souhaitent que soient examinées au plus vite leurs propositions concrètes pour faire face à ces défis.

1. La création d'une "Agence Bleue" (Blue Agency) dépendante de l'ONU. Cette institution internationale agirait pour le développement d'une économie propre fondée sur le Biomimétisme et disposerait d'une Blue Bank pour cofinancer les innovation portées par les entreprises, les universités et/ou es états.
2. La modification des statuts et des objectifs de la FAO, pour la promotion par cette nouvelle agence internationale d'une agriculture raisonnée à l'échelle du monde tout entier, ceci afin de préserver la qualité des sols, la biodiversité et le libre accès aux semences et intrants et de réussir une révolution « doublement » verte.
3. L'extension des compétences du TPI ou la création d'un Tribunal International dédié à ces questions, afin de juger le crimes commis contre les Animaux et les écosystèmes et de mettre fin à toute espèce d'impunité en la matière...
4. L'introduction dans le Droit des états de la notion nouvelle de personnalité juridique du vivant afin que les associations et/ou les gouvernements puissent porter plainte et ester en justice au nom d'objets naturels (tels que lacs, rivières, forêts) pour défendre notamment les intérêts des espèces animales, reconnues universellement comme des êtres sensibles devant être protégés contre toute cruauté gratuite de la part de l'Homme.
5. La fondation d'une police universelle des biotopes, sorte de « casques verts » relevant de l'autorité du secrétaire général de l'ONU pour assister les états concernés (avec l'accord du Conseil de Sécurité) en cas de catastrophe écologique (marées noires, dispersion massive de radio-éléments, etc.) dont l'ampleur dépasserait les capacités d'action d'un pays ou dont les retombées concerneraient le monde entier.
6. Le classement imposé par chaque état d'une partie de son territoire en réserve naturelle. La surface de ces parcs protégés devraient constituer au moins 10% de la surface des pays situés en Europe et en Asie, 25 % des états Africains, Océaniens et Américains, être constituée de blocs homogènes et faire l'objet d'une protection effective passant par des restrictions fortes voire par l'interdiction de résidence.
7. La création immédiate de quelques « grandes réserves de la Biosphère » transnationales dont l'Antarctide et la forêt amazonienne seraient les premiers exemples. Elles seraient cogérées par les états riverains et la communauté internationale dans le but d'étudier les effets du réchauffement climatique et de tenter d'en prévenir les effets les plus dévastateurs et dotées de règles juridiques empêchant définitivement la prédation de leurs ressources.

**LES SEPT PROPOSITIONS  
DU MINI G7 DE SAINT-JEAN-DE-LUZ  
POUR L'EGALITE ENTRE FILLES ET GARCONS A L'ECOLE  
ET DANS L'EDUCATION**



S'agissant de combattre les inégalités hommes/femmes en milieu scolaire et de permettre aux femmes d'accéder à une éducation de qualité, les participants aux négociations se sont inscrits dans la logique des trois dernières propositions formulées en 2018 dans la déclaration du G7 rédigée en faveur d'une éducation de qualité pour les filles dans les pays en développement (dite « déclaration de Charlevoix »).

L'intention de états participants et le but de ces négociations est de faire des propositions à la communauté internationale pour garantir, dans le monde entier, un accès des filles (et des garçons) à la meilleure éducation possible. Cet objectif passe par une scolarisation longue, d'au moins douze années (reprise de la proposition n°7 de la « déclaration de Charlevoix » entendue dans un sens positif : en aucun cas un état en situation d'assurer une scolarisation plus longue ne pourra se prévaloir de cet objectif minimal pour réduire le temps de scolarisation des jeunes en général et des filles en particulier). Le mini G7 a décidé par ailleurs de se garder d'appliquer des préconisations à certains types d'état mais a recherché un consensus en vue de porter des exigences universelles.

Les sept recommandations formulées à l'issue de ce mini sommet consistent à la promotion d'actions concrètes relevant du domaine de l'innovation éducative (sixième axe de la déclaration de Charlevoix) ou de la mise en œuvre d'une lutte effective contre les discriminations ("élimination des obstacles à l'Egalité" mise en avant par le huitième et dernier paragraphe du même texte de référence)

#### QUATRE INNOVATIONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS

1. Il est proposé l'instauration d'une journée dédiée, chaque semaine, à des activités collectives valorisant les compétences non scolaires des apprenant(e)s, ceci dans toutes les écoles primaires et secondaires et institutionnalisant la pratique de la mixité en favorisant la constitution de groupes de projet réunissant filles et garçons sur un pied d'égalité et les préparant au partage de responsabilités entre tous les citoyen(ne)s quels que soient leur genre et leur statut social.

2. Il est proposé de valoriser la compétence des femmes dans les enseignements en proposant aux élèves des modèles qui permettent aux filles de s'identifier à des personnages de leur sexe passés à la postérité en raison de leurs talents, pour donner ainsi confiance aux filles dans leurs capacités. Il s'agira notamment de présenter, dans les programmes d'Histoire, de Lettres et Arts comme dans les disciplines scientifiques, des figures féminines importantes et de lutter contre les stéréotypes détournant certaines filles de certains types d'études. A contrario, il faudra améliorer l'orientation des garçons et leur permettre des choix susceptibles de favoriser leur épanouissement personnel, leurs épargnant, comme aux filles, d'être soumis à des injonctions inhibitrices excessives.

3. Il est proposé la mise en place concertée d'un programme d'éducation sexuelle mondial afin de combattre l'addiction à la pornographie en ligne, d'assurer une information neutre et de qualité, pour prévenir les grossesses non désirées, la transmission de certaines maladies mais aussi le fait que des comportements voire des crimes sexuels soient tolérés ou commis par adolescent(e)s et adultes peu éduqué(e)s.

4. Il est proposé d'appliquer un plan international de formation des professeur(e)s destiné à prévenir les effets négatifs des stéréotypes, conscients ou inconscients, dont ils peuvent être porteurs sur la réussite de leurs élèves. Ce plan aurait pour corollaire une série de mesures d'accompagnement destinées à favoriser une mixité plus bienveillante dans les établissements scolaires et un effort de la part des états pour assumer une politique de recrutement et de rémunération qui permettent de tendre à la parité du corps enseignant lui-même...

#### TROIS MESURES POUR ELIMINER LES OBSTACLES

5. Il est proposé d'inciter les états à légiférer en matière de lutte contre le sexisme en rapprochant cette forme de discrimination de celles concernant les appartenances raciales et/ou religieuses et en prévoyant des sanctions et des peines similaires, en proportion de la gravité des faits.

6. Il est proposé d'inciter les autorités de régulation sportives à réformer les barèmes, les rémunérations et les pratiques pour favoriser le sport mixte et/ou valoriser aussi bien les sports masculins que féminins. Dans le cadre scolaire, notamment, une réforme sera étudiée pour éviter que soient pénalisés à l'excès tant les garçons jugés sous-performants que les jeunes filles menstruées.

7. Il est proposé d'appliquer des mesures pratiques telles que la distribution de protections hygiéniques gratuites ou très peu chères dans les écoles, la construction et l'entretien de sanitaires décentes et séparés, l'adoption d'uniformes neutres, et de constituer par ailleurs un comité mondial de prévention des discriminations à l'école, composé de délégués mineurs des deux sexes désignés par leurs pairs.

## LE FILM DES DEBATS

Il peut être visionné (à partir du 15 juin) sur la page  
<http://nbepius.franceserv.eu/miniG7.html>



## REMERCIEMENTS



A nos partenaires du Colegiul Economic Iulian Pop

